

A Saint-Germain-des-Fossés, le 26.01.2011

Madame la présidente,

Le débat public sur le projet d'accélération de la mise à deux fois deux voies de la RCEA par une concession autoroutière s'est ouvert le 4 novembre 2010 et s'achèvera le 4 février 2011.

Par ce courrier, je souhaite apporter mon soutien total à ce projet, qui permettra à l'Allier de bénéficier enfin d'une liaison Est-Ouest moderne et plus sûre.

Voici les raisons qui motivent mon soutien :

- il s'agit là d'un enjeu crucial pour l'avenir de notre entreprise ;
- une RCEA à deux fois deux voies améliorera considérablement la sécurité de ses usagers, notamment celle de nos salariés, fournisseurs et clients, qui risquent leur vie à chaque trajet sur une route inadaptée à son trafic ;
- cette autoroute favorisera le désenclavement de notre département en lui donnant un nœud de communication essentiel avec l'A71 et la RN 7, qui a elle aussi impérativement besoin d'une mise à deux fois deux voies rapide.

Veuillez accepter, Madame la présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Daniel JOLIVET / Gérant



SARL au capital de 60.550 €
Impasse du Coquet
Zone Industrielle du Coquet
03260 ST GERMAIN DES FOSSES
Tél: 04 70 31 80 29-Fax: 04 70 31 93 38
RCS Cusset B 388 610 289 - APE 515 L